

boulverser les loix fondamentales des nouveaux, à les anéantir, et par là, leurs propriétés. Cette commotion seroit alarmante, si les loyaux sujets Canadiens de sa Majesté n'étoient persuadés que elle a les vues les plus favorables pour son peuple Canadien; que lors qu'elle verra, par l'Entremise de votre Seigneurie, au pied de son auguste trône, l'opposition generale et formelle de ses loyaux sujets Canadiens aux demandes injustes et outrées de ses anciens sujets; que quand notre très gracieux Souverain sera instruit que tout un peuple, qui n'a jamais cessé de lui être fidel, se reunit pour reclamer sa justice et son equité, pour lui conserver ses loix municipales, ses loix, sur lesquelles sont fondés ses biens, fortunes, et propriétés; ses loix, que le droit des gens assure, que la capitulation a promise, qu'une proclamation a solennellement ratifiée, et que le Bill émané de son auguste Parlement dans la quatorzieme année de son regne bienfaisant, a maintenu, et nous garantit; que quand sa très digne Majesté daignera promener ses regards sur cette étendue de pays qu'habite un peuple qui désire le lui conserver, et qu'ensuite elle comparera cette quantité de personnes qui lui sont si fidèlement attachées, les biens et les propriétés de tant d'individus, dont on veut renverser les principes fondamentaux, avec le nombre, si petit, des anciens sujets, et de si peu de propriétés; ne devons nous pas esperer, que notre très gracieux Souverain, bien loin d'acquiescer, à des demandes aussi injustes, affermira encore et rendra plus stables les loix constitutionnelles et municipales de ses fidels et loyaux sujets Canadiens.

Nous supplions votre Excellence de vouloir bien jeter un regard sur les deux adresses envoies ci-devant pour être mises au pied du trône auguste de sa Majesté, dont nous avons l'honneur de vous transmettre les copies; de les considerer comme le vœu unanime et invariable de la nation: Et que par votre illustre protection notre très gracieux Souverain veuille bien y avoir référence. Nous